

Plus jamais ça : le PSL dont nous ne voulons pas

Le Conseil d'Administration (CA) de PSL du 21 février 2019 a constitué le point d'orgue d'un processus au cours duquel l'institution PSL a montré un visage dont nous ne voulons plus. Pour le dire plus clairement encore : si PSL c'est cela, alors nous ne voulons pas de PSL.

Rappelons les faits. Les élus de la COMUE et de la FCS de PSL, structurellement minoritaires au sein du Conseil d'Administration (10 sur 30 membres du CA de la COMUE et 2 élus sur les 27 membres du CA de la FCS), ont découvert sur le Net au mois de décembre 2018 une vidéo dans laquelle le Président de PSL et l'un des directeurs de BNP Paribas se réjouissaient de leur accord pour créer ensemble une licence « Positive impact ». Sidérés que le CA n'ait pas été informé de cet accord, les élus ont interpellé la présidence de PSL lors du CA du 20 décembre 2018, à l'occasion de la présentation de la Stratégie Licence qui comportait une allusion à la création de cette licence. Les élus se sont étonnés à la fois de la forme (que le CA n'ait en aucune manière été informé ou saisi d'un tel projet) et du fond (qu'une licence puisse être directement financée par un *unique mécène* dont les comportements en matière environnementale ont été à de nombreuses reprises fustigés par les associations environnementales).

Les élus ont de ce fait voté contre la Stratégie Licence et écrit une lettre au Président de PSL pour lui faire part de leurs interrogations. Ils ont été reçus le 29 janvier 2019 par Alain Fuchs (président de PSL), Isabelle Catto (vice-présidente licence et affaires académiques), Cédric Denis-Rémis (vice-président développement), et Cédric Prunier (directeur général des services, DGS) auxquels ils ont exposé les termes de leurs désaccords. Ils ont eu l'assurance que leur seraient envoyés dans les plus brefs délais une note technique de réponse de BNP Paribas aux critiques des associations environnementales ainsi que le texte de la convention.

Ils ont découvert les termes de la convention lors de l'envoi à tous les membres du CA le 7 février 2019 : la convention comportait des clauses de confidentialité et de non dénigrement incompatibles avec la liberté académique, ainsi que la mention d'un comité de pilotage aux fonctions très floues composé pour moitié de représentant.e.s de la BNP. Les élus ont écrit et diffusé une déclaration exigeant la suppression des deux clauses litigieuses, la suppression du comité de pilotage, l'automatisme du versement du don ainsi que l'adjonction de nouveaux mécènes dès l'ouverture de la formation. Ils ont été reçus par PSL en deux fois, le 15 février et le 19 février 2019. PSL s'est engagé à modifier certains de ces points. La nouvelle version de la convention a été accessible le 20 février au soir, quelques heures avant la réunion du CA.

Quelques jours auparavant, des affiches dénonçant la création dans l'urgence d'une formation financée par un unique mécène privé avaient été diffusées par des étudiants et des enseignants-chercheurs par voie électronique et par affichage, en particulier à Dauphine, à l'Observatoire de Paris et à l'ENS.

Lorsque les membres du CA sont arrivés pour participer au CA du 20 février 2019, des étudiants et des enseignants-chercheurs bloquaient l'entrée de PSL. Des agents de sécurité avaient été appelés pour les repousser. Le CA a été délocalisé à la Sorbonne et une partie des élus a refusé d'y participer dans de telles conditions. Le CA s'est néanmoins déroulé. En dépit de l'absence d'une nouvelle convocation, le DGS a indiqué à plusieurs reprises qu'aucun recours ne serait possible. Des étudiants et des enseignants-chercheurs ont été repoussés à l'entrée de la Sorbonne.

Nous ne voulons pas de ce PSL-là.

Un PSL qui décide sans en parler à personne de créer une licence alors qu'il était impératif de réunir les communautés pour échanger et débattre d'un projet aussi important, qui certes peut

susciter de l'enthousiasme, mais pose de nombreuses questions quant à sa mise en œuvre : la présidence de PSL a-t-elle vocation à créer des licences toute seule, sans s'appuyer sur les établissements et sans impliquer les personnels et leurs représentants ? Est-ce que chaque fois qu'une entreprise voudra voir développée une formation, il lui suffira de verser de l'argent, profitant de l'incurie de l'État et du sous-investissement massif de l'enseignement supérieur et de la recherche ?

Un PSL qui ne respecte pas ses élus et qui profite de l'effacement scandaleux de la démocratie universitaire ;

Un PSL qui fait fi de la plus élémentaire démocratie universitaire et presse le pas sous prétexte que l'argent pourrait lui échapper ;

Un PSL qui n'a jamais fourni aux élus les moyens, pourtant réclamés depuis le début, d'informer sereinement les communautés, de manière à exercer au mieux leur fonction de représentation.

Non, de ce PSL là nous ne voulons pas.

Nous appelons à une assemblée générale de tous les personnels des établissements membres de PSL pour tirer les leçons de cet événement et exigeons de PSL de laisser les élus utiliser les listes mail pour organiser cette AG et pour informer régulièrement leurs collègues.

Paris, le 25 février 2019

Les élus au Conseil d'administration de la COMUE PSL